



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie hydroélectrique

Question écrite n° 99215

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la transition énergétique. La loi sur la transition énergétique vise à rééquilibrer la politique énergétique française en développant les énergies renouvelables. Les énergies renouvelables concernent le solaire, l'éolien et l'hydraulique, notamment. L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité par rapport à l'énergie nucléaire constitue l'axe majeur de la loi sur la transition énergétique. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du ministère sur le renouvellement des concessions hydroélectriques en rapport avec la baisse du nucléaire dans la production d'électricité en France.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99215

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2016](#), page 8737

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)